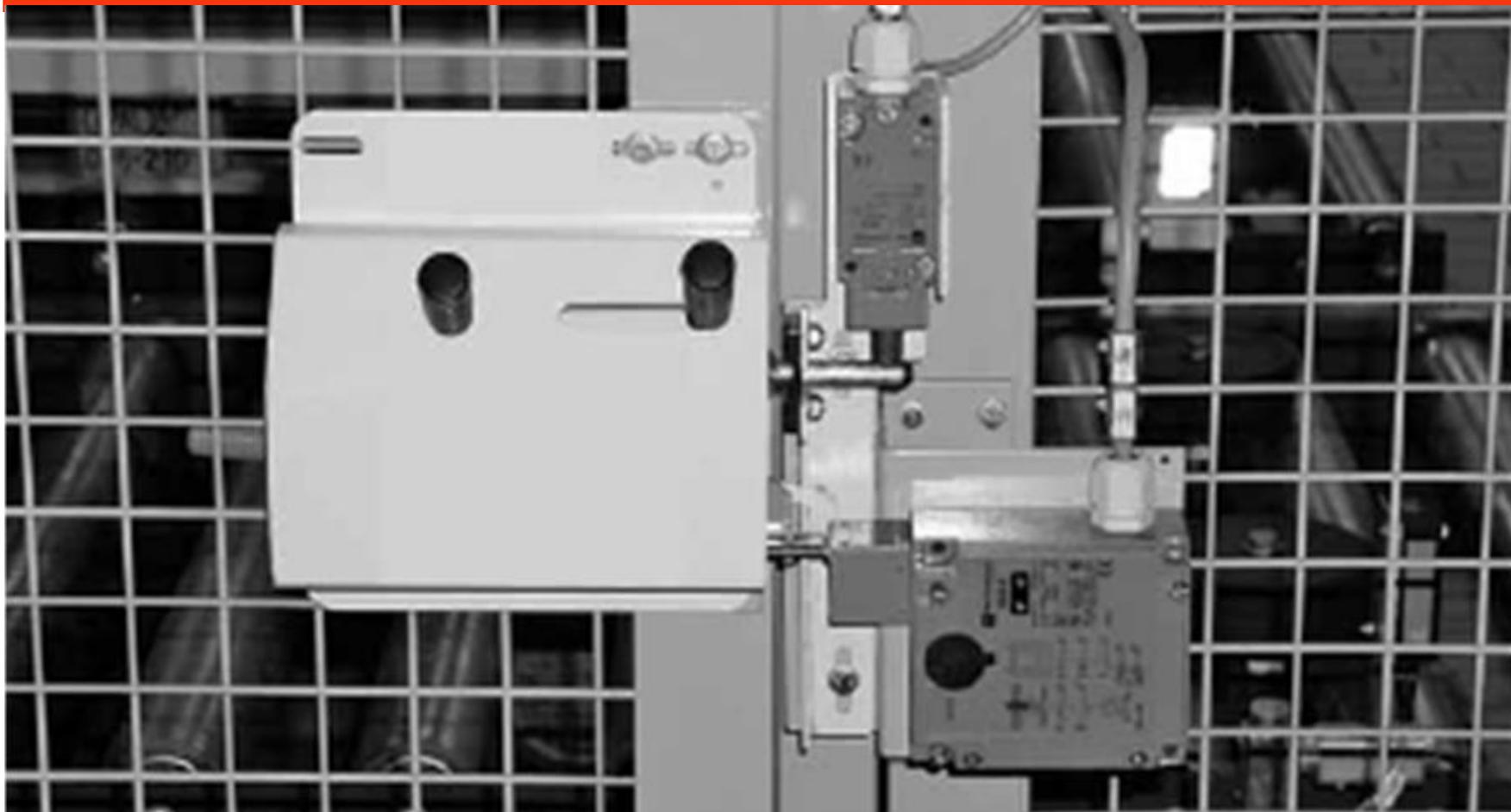


# STOP à la manipulation des dispositifs de protection



# Dispositifs de protection manipulés

## Situation initiale

Nous constatons régulièrement que:

les dispositifs de protection qui équipent les machines / installations sont

- démontés
- désactivés

Ce qui est souvent à l'origine d'accidents graves voire mortels.

# Dispositifs de protection manipulés

## Situation initiale

La manipulation des dispositifs de protection est:

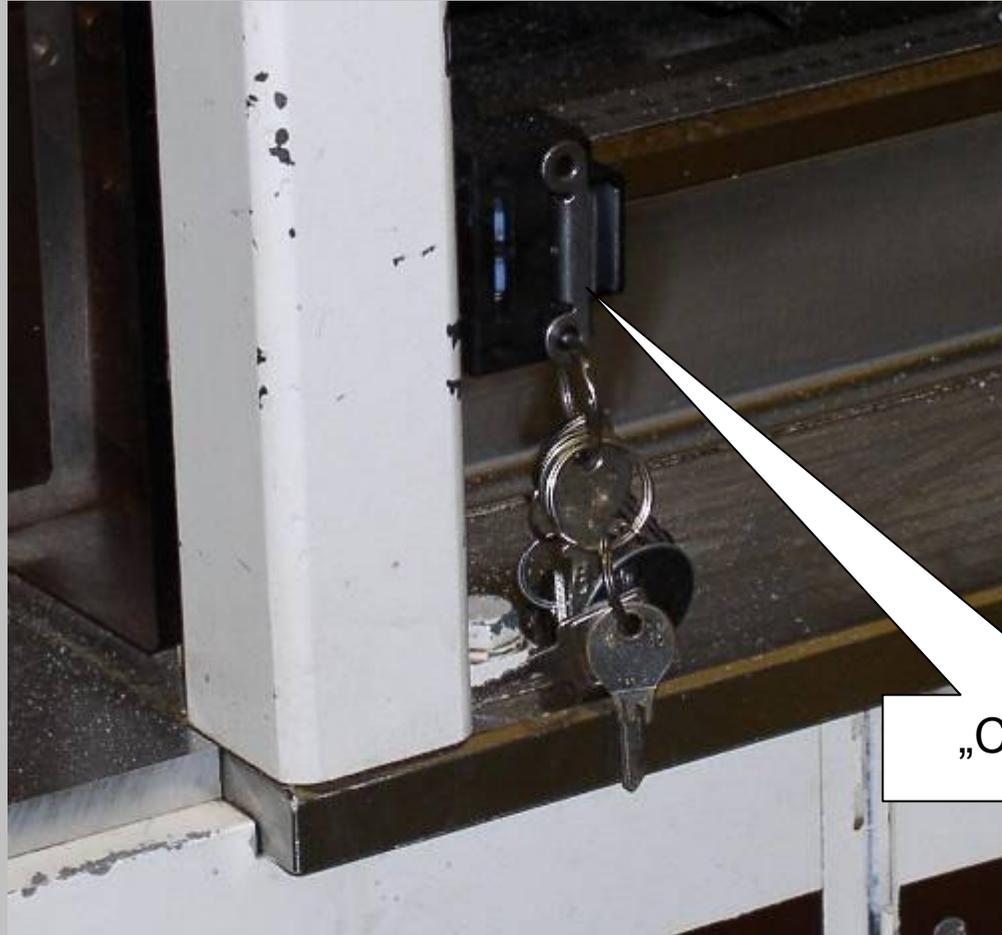
- interdite par la loi
- éthiquement irresponsable

La responsabilité incombe à l'employeur et aux supérieurs hiérarchiques.

# Situations rencontrées



# Situations rencontrées

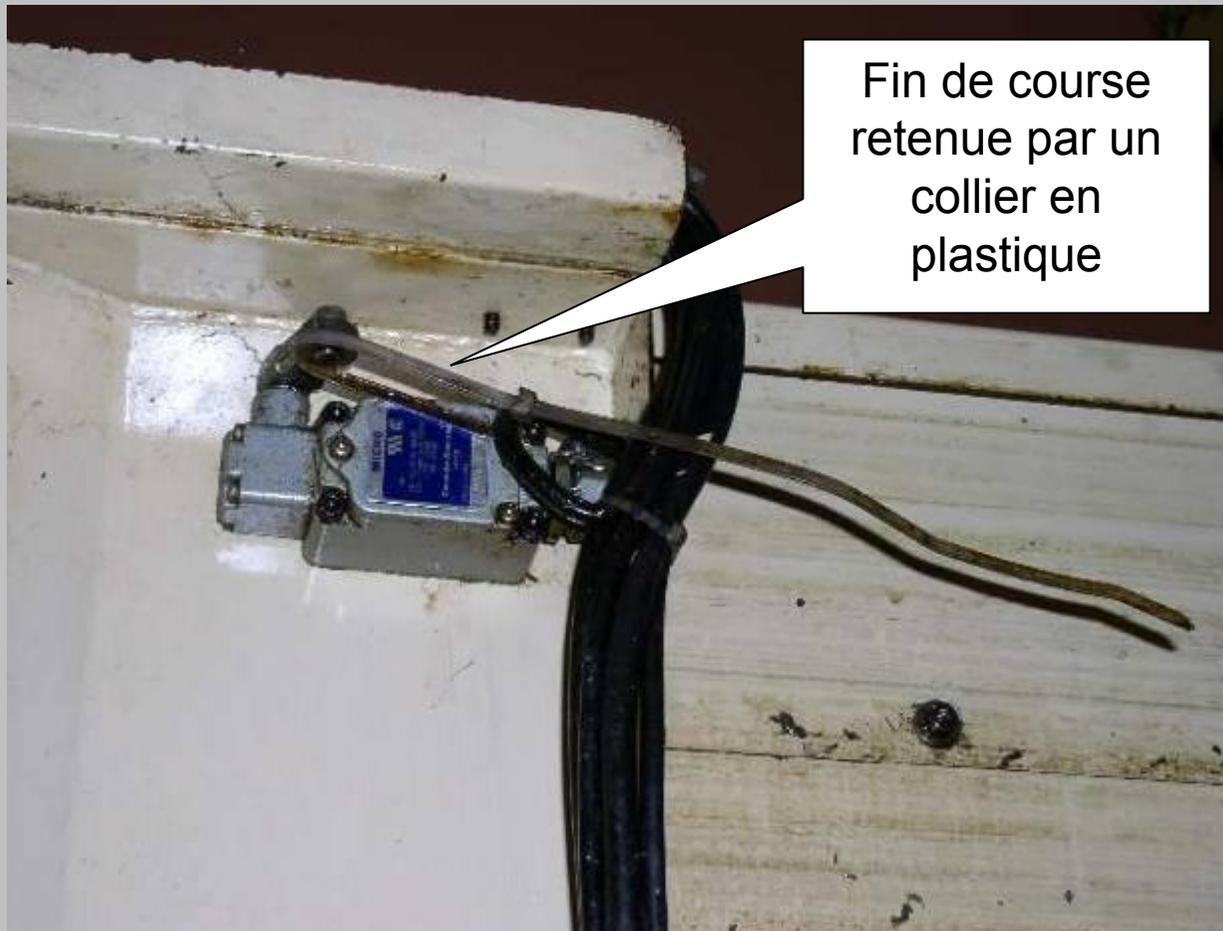


„Clé-langouette“

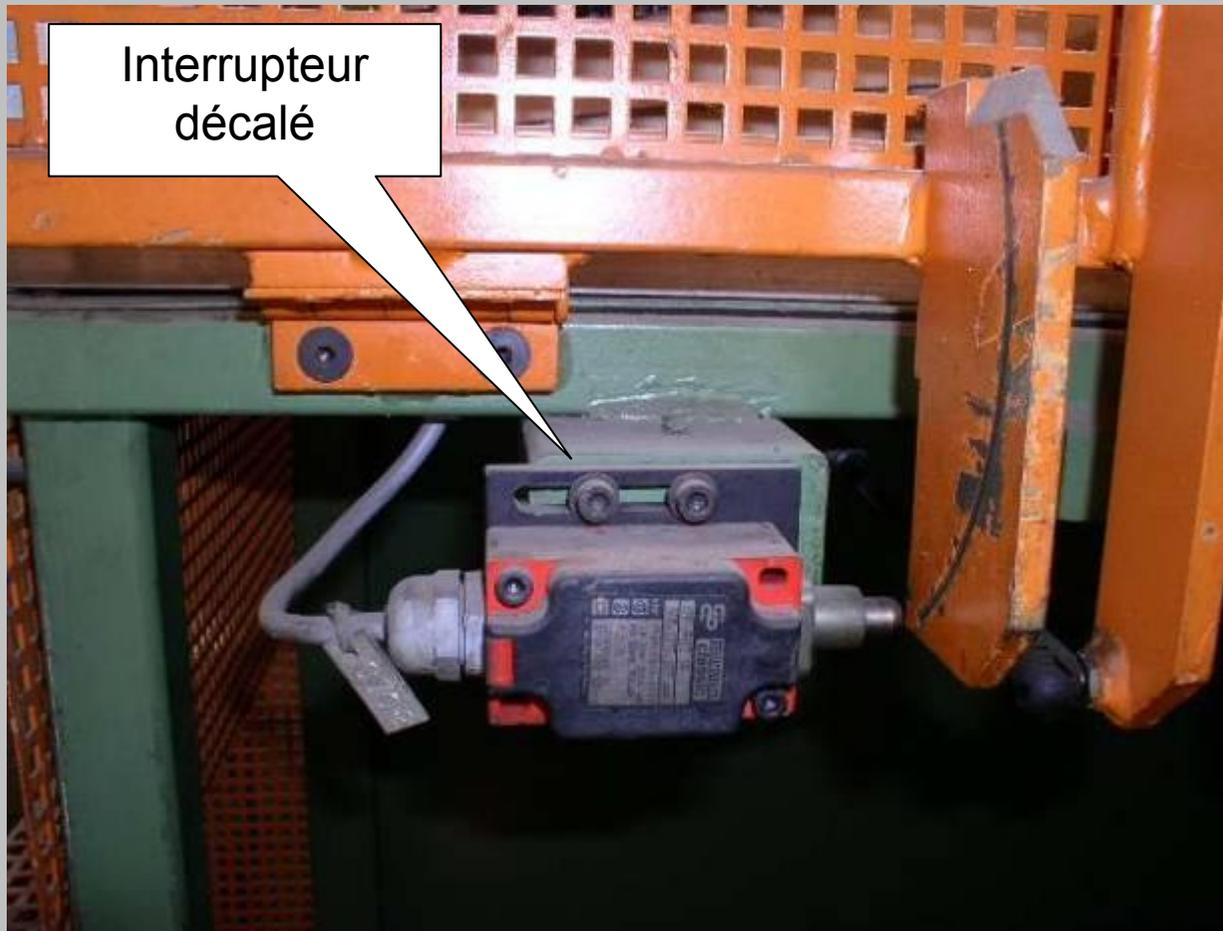
# Situations rencontrées



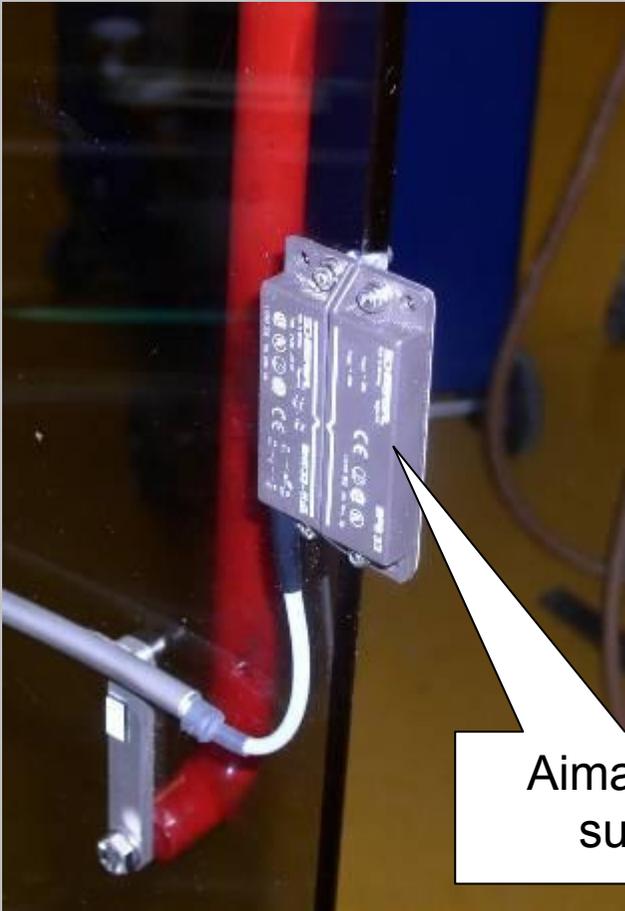
# Situations rencontrées



# Situations rencontrées



# Situations rencontrées



Aimant avec support

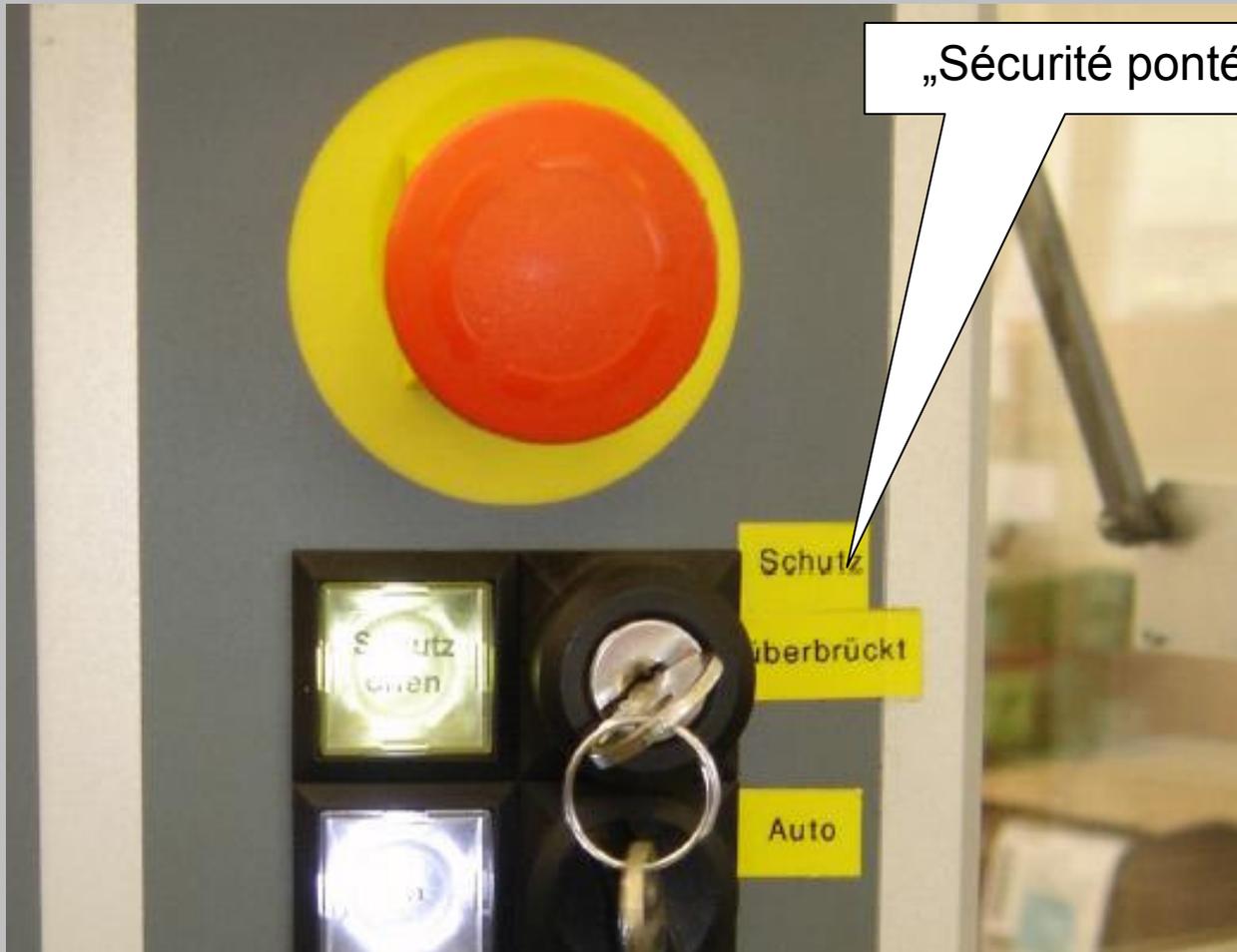


Aimant avec support spécial

# Situations rencontrées



# Situations rencontrées



## Résultats de l'enquête téléphonique

- 37% de toutes les entreprises effectuent des pontages.
- La prise de conscience du risque est trop faible  
→ le danger est sous-estimé.
- Manque de conséquence:  
on effectue des contrôles, certes, mais on sanctionne trop rarement les comportements erronés.
- Ignorance alarmante des sanctions en cas d'accidents sur des machines manipulées.

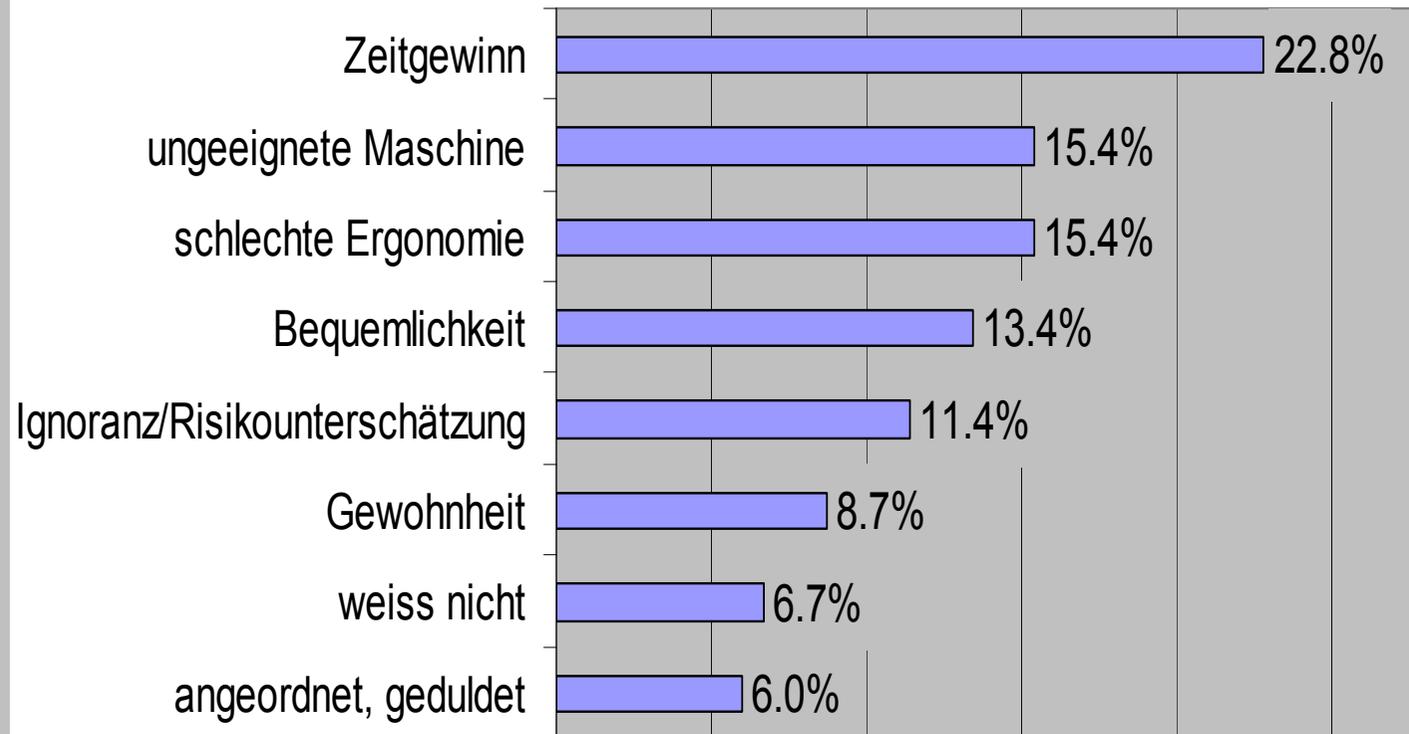
300 entreprises, industrie du métal et des matières plastiques

# Résultats des visites de contrôle

- Une entreprise sur deux effectue des manipulations !!!
- 1 assuré Suva sur 20 travaille sur une machine manipulée
- C'est souvent le fabricant de la machine qui est mis en cause

200 entreprises, industrie du métal et des matières plastiques

# Pourquoi manipule-t-on?



# HVBG (1/6)

## Faits et chiffres

Source HVBG

1. Env. 37% des dispositifs de protection sont manipulés de manière permanente ou temporaire.
2. La moitié présente un risque d'accident.
3. 41% des accidents survenant sur des machines sont dus à „l'utilisation et la commande“ des machines.
4. Une part substantielle de ces accidents est provoquée par des manipulations sur les dispositifs de protection.

## HVBG (2/6)

### Les manipulations les plus fréquentes

- Clés-languettes démontées et introduites dans l'interrupteur de sécurité
- Deuxième clé-langchette dans la poche du collaborateur
- Clé-langchette pour ponter les dispositifs de protection
- Interrupteurs de sécurité démontés
- Capots de protection démontés

# HVBG (3/6)

## Pourquoi manipule-t-on?

- Gain de temps (353)
- Commodité (238)
- Pression des délais / sur la production (226)
- Mauvaise ergonomie (177)
- Simplification de certains modes opératoires (153)
- Simplification / allègement du travail (122)
- Augmentation de la production (118)
- Ignorance des dangers (99)
- Sous-estimation du risque / ignorance (80)
- Div. (39)

Nombre total de citations (1605)

# HVBG (4/6)

et...

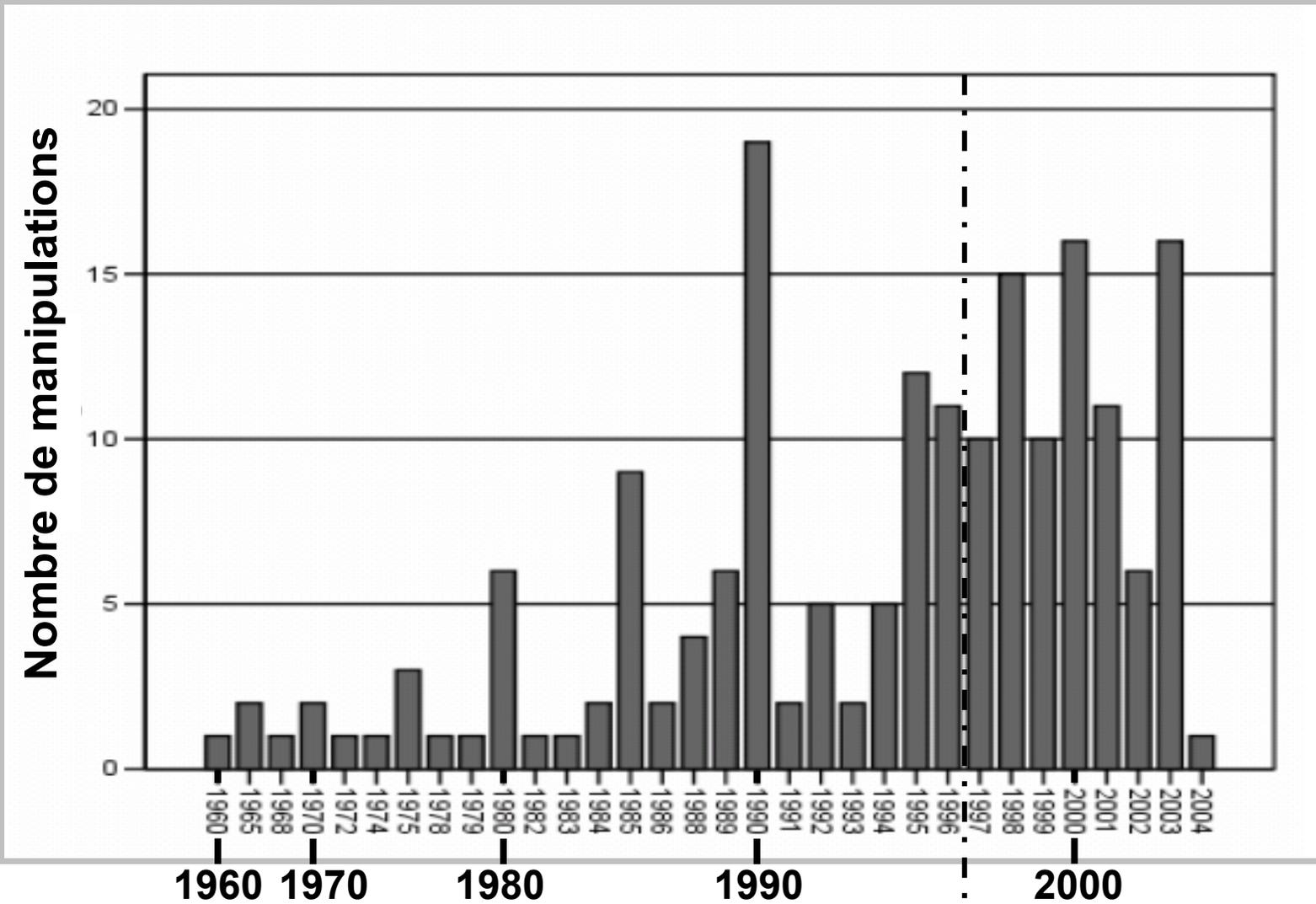
- Dans environ 60% des cas, la manipulation est tolérée.
- Il est facile d'effectuer des manipulations...
- et facile de revenir à l'état initial.
- Dans la plupart des cas, les manipulations ne se voient pas du premier coup d'oeil.

# HVBG (5/6)

## Manipulations par types de machines

- Centre d'usinage
- Automates de montage
- Machines d'emballage
- Robots de soudage
- Systèmes de handling
- Machines de moulage (plastique)
- Ilot d'usinage
- .....

# HVBG (6/6); ancienneté des machines



# Bases légales

Employeurs et employés sont soumis à:

- LAA, art. 82
- OPA, art. 3, art. 11, art. 28

**ET !!!!!**

- CO, art. 41
- CP, art. 230

# CO, art. 41

Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.

# CP, art.230

Al.1: Celui qui, intentionnellement ou par négligence, aura ... :

- endommagé
- détruit
- supprimé
- rendu inutilisable
- mis hors d'usage
- pas installé

un appareil destiné à prévenir les accidents sur les machines sera puni d'une peine d'emprisonnement ou d'une amende.

# Stratégie de la campagne

## 1. Sensibiliser:

La „manipulation“ est une méthode de travail risquée et contraire à la loi

## 2. Informer:

Propositions de solutions pour travailler efficacement avec un dispositif de protection actif

## 3. Perception du mandat légal

## 4. Exécution plus stricte en cas de manipulations

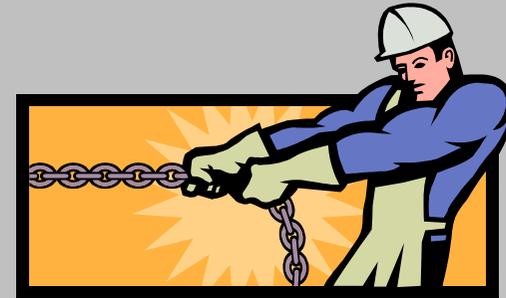
# Objectif

- Conscience:  
Le management, les supérieurs et les collaborateurs connaissent le problème
- Agir:  
Les mesures adéquates sont appliquées chaque fois que nécessaire
- Culture:  
Pas de manipulation des dispositifs de protection!

# Bénéfice

- Moins d'accidents, moins de coûts
- Respect des prescriptions légales par l'entreprise
- Perception de la responsabilité éthique
- Éviter les démêlés juridiques en cas d'accident

# Mesures „Pull“



- Articles spécialisés dans les revues d'associations ✓
- Communications CFST et Benefit de la Suva ✓
- Petites affiches
- Check-list ✓
- Information des OE ✓
- Site Internet de la Suva ✓
- Solutions de branches / associations ✓
- Fabricants, conseillers des fabricants

# Mesures „Push“



- Contrôles plus fréquents dans toutes les branches
- Intervention conséquente
  - Avertissement
  - Décision avec délai d'exécution
  - Décision d'arrêt d'exploitation

# Pression d'exécution

## Hilfsmatrix für das Durchführungsverfahren UVG

A					
B					
C					
D					
E					
	V	IV	III	II	I

- 1. Unmittelbare schwere Gefährdung  
→ Sofortmassnahmen/Verfügung
- 2. Dringender Fall  
→ Verfügung mit Frist
- 3. Erhöhte Gefährdung  
→ Ermahnung
- 4. Relevante Gefährdung  
→ Bestätigung
- 5. Geringfügige Gefährdung  
→ Besuchsprotokoll/Bestätigung  
ohne Volzugsmeldung

### Grösstes realistisches Schadensausmass

- I Tod
- II schwerer bleibender Gesundheitsschaden
- III leichter bleibender Gesundheitsschaden
- IV heilbarer Gesundheitsschaden mit Arbeitsausfall
- V heilbarer Gesundheitsschaden ohne Arbeitsausfall

### Eintrittswahrscheinlichkeit des grössten realistisches Schadensausmasses

- A häufig
- B gelegentlich
- C selten
- D unwahrscheinlich
- E praktisch unmöglich

# Vollzugsdruck:

## Lacunes/ manipulations au niveau de:

(bras/main) = blessure possible

	1. Unmittelbare schwere Gefährdung → Sofortmassnahmen/Verfügung 	2. Dringender Fall → Verfügung mit Frist 	3. Erhöhte Gefährdung → Ermahnung 	4. Relevante Gefährdung → Bestätigung 	5. Geringfügige Gefährdung → Besuchsprotokoll/Bestätigung ohne Vollzugsmeldung 
<b>Usinage des métaux:</b>					
Centre d'usinage CNC					
- Possibilité de contourner le capot de protection de la zone d'usinage (buste)	<b>X</b>				
- Capot de protection pour la zone d'usinage (bras/main)		<b>X</b>			
- Possibilité de contourner le capot de protection du magasin à outils (buste)		<b>X</b>			
- Capot de protection pour le magasin à outils (bras/main)			<b>X</b>		
Presses à fonctionnement cadencé avec possibilité de contourner ou d'intervenir par-dessous le dispositif de protection.	<b>X</b>				



Discussion: